

DECISION CA053-2015

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers
Vu la délibération CA011-2015 du 26 février 2015

Objet de la décision

Tarifs de colloque de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver les tarifs des colloques de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines : Icons in the United States and Great Britain (MSH - Laboratoire CRILA) et Luc Vérimonts - La poésie en partage (MSH - Laboratoire CERIEC)

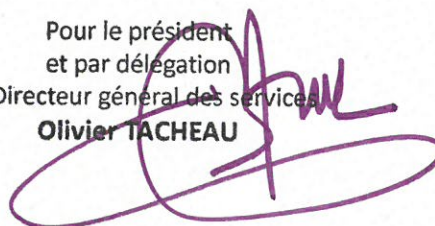
Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 1^{er} avril 2015

Jean-Paul SAINT-ANDRE

Le Président de l'Université d'Angers

Pour le président
et par délégation
Le Directeur général des services
Olivier TACHEAU



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **8 avril 2015**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction nom de la structure			Observations
	Tarif Normal	UFR	Centre financier	
Icons in the United States and Great Britain du 21 - 23 mai 2015	75,00 €	MSH - Laboratoire CRILA	911EA17	Inscription Conférenciers/enseignants
	60,00 €			Inscription Membres consortium
	18,00 €			Déjeuner des 22 et 23/05/2015
	35,00 €			Diner du 22/05/2015
Luc Vérimonts : La poésie en partage du 27 et 28 mars	17,64 €	MSH - Laboratoire CERIEC	911EA16	Déjeuner du 27 mars 2015
	14,02 €	MSH - Laboratoire CERIEC		Déjeuner du 28 mars 2015
	12,20 €	MSH - Laboratoire CERIEC		Cocktail du 27 mars 2015